



SECOND PROJET DE RÈGLEMENT – PR22-07

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 58-2016 – *RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE* – AFIN DE RETIRER LA CLASSE D'USAGE H2 DE LA ZONE H.07

- 1.** La grille de spécification pour la zone H.07 de l'« **Annexe B** » intitulée « Grilles de spécifications » du règlement 58-2016 – *Règlement de zonage* est modifiée en remplaçant « 1/2 » par « 1/1 » pour le nombre de logements par bâtiment (min. /max.) et en retirant la classe d'usage H2 pour cette zone.
- 2.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Anne Saint-Laurent, mairesse

Roch Sergerie, avocat et greffier